



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 03/08/2021

Votre annonce n°**21-107505** est maintenant prise en compte par la
Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif
ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte
feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de
vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de
diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial
dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

Département(s) de publication : **84**
Annonce No **21-107505**

I. II. IV. V. VI.

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES :

Commune de L'Isle sur la Sorgue, Rue Carnot, Point(s) de contact : Pamela PASTEAU, 84800,
L'ISLE SUR LA SORGUE, F, Téléphone : (+33) 06 88 74 94 27, Courriel :

p.pasteau@islesurlasorgue.fr, Code NUTS : FRL06

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.islesurlasorgue.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Distribution publique d'électricité

Numéro de référence : C21-02 ENEDIS

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 65300000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Concession pour le service public du développement et de
l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux
tarifs réglementés de vente

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 1 euros

Méthode utilisée pour calculer la valeur estimée de la concession : Non pertinent pour les concessions de distribution d'électricité

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : non

II.1.7) Valeur totale du marché

Valeur hors TVA 1 euros

ou

Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)

Mots descripteurs : Electricité, gaz (fourniture)

II.2) DESCRIPTION**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 65300000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL06

Lieu principal d'exécution : Commune de l'Ilse sur la Sorgue

II.2.4) Description des prestations : Concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente.**II.2.5) Critères d'attribution**

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

Critères :

1. Non pertinent pour les concessions de distribution d'électricité

II.2.7) Durée de la concession

Durée en jours : 360

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Electricité, gaz (fourniture)

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Forme de la procédure :**

Procédure d'attribution sans publication préalable d'un avis de concession

Justification de l'attribution de la concession sans publication préalable

Les travaux/services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante :

existence d'un droit exclusif

Les travaux et services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé compte tenu de l'existence d'un droit exclusif.

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution :

Les travaux/services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante : existence d'un droit exclusif Article L.111-52 du Code de l'énergie Article L.121 du Code de l'énergie Article L.334-3 du Code de l'énergie Article L.2224-31 du Code Général des Collectivités territoriales

SECTION V : ATTRIBUTION DE CONCESSION

Lot n° :

Intitulé : Distribution d'électricité

Une concession/un lot est attribué(e) : oui

V.1) Informations relatives à une non-attribution

La concession/le lot n'a pas été attribué(e)

V.2) Attribution de concession

V.2.1) **Date de la décision d'attribution de la concession** : 12 juillet 2021

V.2.2) **Informations sur les offres**

* Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique :

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) **Nom et adresse du concessionnaire** :

Enedis, 106 chemin Saint Gabriel, 84000, AVIGNON, F, Code NUTS : FRL06

Le concessionnaire est une PME : non

V.2.4) **Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement** :

Valeur initiale totale estimée du marché/ du lot/ de la concession : 1 euros H.T

Valeur totale de la concession/du lot : 1 euros

Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers : euros

Prix, paiements ou autres avantages financiers accordés par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : euros

Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession :

Non pertinent pour les concessions de distribution d'électricité

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La concession est attribuée dans le cadre d'un droit exclusif en vertu d'une disposition légalement prise, au concessionnaire composé de : -pour la mission de développement et d'exploitation du réseau public d'électricité : Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution dont le siège social est sis 34, place des Corolles 92079 Paris la Défense tél. 33 (0)1 56 65 11 11 www.enedis.fr - pour la mission de fourniture d'énergie électrique aux clients bénéficiant des tarifs réglementés de vente : Électricité de France (Edf) ayant son siège social 22-30 avenue de Wagram 75008 Paris Tél. 33(0)1 40 42 22 22 Courriel hmasteredfcom@edf.fr Le contrat peut être consulté sur demande auprès des service de l'aode : Commune de l'isle sur la Sorgue, Direction des services Techniques tél. 33 (0)6 88 74 94 27 Courriel p. Pasteau@islesurlasorgue.fr

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours** :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères, 30009, NIMES, F

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation** :

VI.4.3) **Introduction de recours** :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. Conformément au terme de l'article R.421 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux moi pour saisir le tribunal.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours** :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères, 30009, NIMES, F

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

3 août 2021

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : FIN

Numéro d'engagement juridique : C21-02 ENEDIS

Classe de profil : Commune

Siret : 21840054700012

Libellé de la facture : Commune de L'Isle sur la Sorgue Finances /Commande publique Rue Carnot, F-84800 L'Isle-sur-La Sorgue.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 23 août 2021

Objet de l'avis : Distribution publique d'électricité

Nom de l'organisme : Commune de L'Isle sur la Sorgue

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

[Imprimer](#) [Retour](#)

ACCR4105621



> Informations légales